

SYNATHLON

GUIDE D'UTILISATION DU BÂTIMENT

Madame, Monsieur,

Le but de ce document est de vous aider à comprendre le fonctionnement du bâtiment et des installations qui permettent d'atteindre les objectifs énergétiques et de confort définis.

Si, après lecture de ce document, vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les personnes en charge de la gestion de ce bâtiment. Vous trouverez leurs références ainsi que d'autres informations pratiques sur le site internet d'Unibat ([cliquer ici](#))



Version 08/2018

Direction
[Unibat - service des bâtiments et travaux](#)



Table des matières

1. BUREAUX	3
1.1. CHAUFFAGE & VENTILATION	3
1.2. STORES EXTÉRIEURS	3
1.3. ÉCLAIRAGE	4
1.4. CLOISONS VITRÉES ET STORES INTÉRIEURS	4
1.5. CONTRÔLE D'ACCÈS	4
2. SALLES DE COURS ET AUDITOIRE	4
2.1. CHAUFFAGE & VENTILATION	4
2.2. ECLAIRAGE ET STORES	4
2.3. CONTRÔLE D'ACCÈS	4
3. ATRIUM	5
3.1. ESPACES COMMUNS	5
3.2. MURS EN BÉTON APPARENT, SOL EN CHAPE PONCÉE	5
3.3. SÉCURITÉ FEU	5
3.4. ACOUSTIQUE	5
3.5. VENTILATION NATURELLE (VERRIÈRE)	5
4. ESPACES EXTERIEURS	5

Note : les aspects techniques sont décrits dans les modes de fonctionnement détaillés en main de l'exploitant Unibat

1. BUREAUX

1.1. Chauffage & ventilation

Le confort thermique est atteint par un système durable de dalles actives. Les températures ambiantes sont équilibrées par la masse du béton activé. Pour le bon fonctionnement de la dalle active, aucun élément ne doit recouvrir le plafond.

Le plafond en béton apparent ne doit pas être percé sans consultation de l'exploitant.

La ventilation des bureaux et des petites salles de conférence est naturelle. L'ouverture manuelle des fenêtres permet de garantir une bonne qualité de l'air en toute saison. En été l'ouverture des fenêtres en imposte la nuit permet de rafraîchir sans risque (pluie ou intrusion) et durablement les locaux grâce à l'inertie du béton. En hiver, le temps d'ouverture des fenêtres doit être court, l'objectif étant de renouveler l'air et non de refroidir les locaux.

Dans les espaces ventilés mécaniquement, comme les bureaux de la FISU et la salle de séminaire de l'AISTS, le système mécanique est arrêté, dès qu'une fenêtre est ouverte. Pour réactiver la ventilation mécanique, toutes les fenêtres de la salle doivent être fermées.

1.2. Stores extérieurs

Réglés par une station météo, les stores extérieurs contrôlent l'éblouissement solaire et les apports de chaleur durant la journée. Lorsque le soleil frappe une façade, tous les stores descendent automatiquement, afin de protéger les locaux même si les occupants sont absents. Chaque bureau est équipé en plus d'un interrupteur pour un réglage manuel personnalisé du confort visuel. En cas de vent fort ou en cas de risque de gel, les stores remontent automatiquement et les commandes manuelles sont bloquées.

De manière générale, les stores extérieurs sont pilotés automatiquement afin de minimiser la consommation d'énergie du bâtiment.

- En hiver, lorsque la température moyenne journalière est inférieure à 12°C, les stores sont relevés à 6h tous les jours afin de profiter au maximum des apports solaires pour chauffer le bâtiment. Les stores se referment automatiquement à 20h pour diminuer les pertes de chaleur par les fenêtres la nuit.
- En automne, au printemps, lorsque la température moyenne journalière est comprise entre 12°C et 14°C, du lundi au samedi les stores descendent automatiquement en cas d'ensoleillement pour éviter que le soleil ne pénètre dans les locaux. Ils remontent automatiquement si le soleil disparaît pour réduire le temps d'utilisation de l'éclairage. Le dimanche, les stores sont relevés à 6h puis refermés à 20h.
- En été, lorsque la température moyenne journalière est supérieure à 14°C, les jours de semaine, les stores descendent également automatiquement en cas d'ensoleillement et remontent automatiquement si le soleil disparaît. De nuit, il est recommandé de laisser les stores ouverts pour la ventilation naturelle en imposte. Le dimanche, quel que soit l'ensoleillement, les stores sont fermés à 6h puis relevés à 21h pour conserver la fraîcheur dans le bâtiment.

Au rez-de-chaussée, les fenêtres sont fermées par UniSEP quelle que soit la saison et la position du store, pour des questions de sécurité contre l'effraction.

1.3. Éclairage

Les luminaires suspendus au plafond s'allument automatiquement par un détecteur de présence et selon l'intensité de la lumière du jour.

1.4. Cloisons vitrées et stores intérieurs

Les stores intégrés dans les cloisons ne peuvent pas être remontés. Seul un réglage d'orientation des lamelles - ouvert et fermé - est possible.

La qualité du couloir et de la vie commune du bâtiment profite aussi de la transmission de lumière par les cloisons vitrées. Ceci aide à réduire la consommation d'énergie de l'éclairage artificiel et augmente en même temps le confort visuel.

1.5. Contrôle d'accès

Les bureaux sont équipés du système KABA Evolo Offline. Le badge d'accès doit être validé à intervalles réguliers au terminal de « validation des droits » qui se trouve à l'entrée principale. Pour plus d'informations, se référer aux directives UNIL relatives à la Campus Card.

2. SALLES DE COURS ET AUDITOIRE

2.1. Chauffage & ventilation

Le confort thermique des salles de cours et de l'auditoire est réglé par des plafonds actifs. Pour le bon fonctionnement de ces surfaces rayonnantes, ces plafonds ne doivent pas être recouverts.

Dans ces salles ventilées mécaniquement, il est préférable de ne pas ouvrir les fenêtres car cela annule le gain de la récupération de chaleur et en été, le système de rafraîchissement est arrêté pour un certain laps de temps dès qu'une fenêtre est ouverte. Pour réactiver le rafraîchissement, toutes les fenêtres de la salle doivent être fermées.

2.2. Eclairage et stores

L'auditoire, les grandes salles de cours et la salle de séminaire de la FISU au rez-de-chaussée sont équipés d'un panneau domotique ou de poussoirs KNX pour gérer l'ensemble de l'éclairage, les stores intérieurs et extérieurs. En cas de vent fort ou en cas de risque de gel, les stores extérieurs remontent automatiquement et les commandes manuelles sont bloquées.

Dans l'auditoire et la salle de séminaire FISU, les ouvrants de façade se ferment automatiquement avec l'activation des stores d'obscurcissement intérieurs.

2.3. Contrôle d'accès

Les salles de cours sont équipées du système KABA Evolo Online. La validation des droits est gérée par l'UNIL.

3. ATRIUM

3.1. Espaces communs

Les espaces communs sont régis par le règlement PPE et gérés par Unibat.

3.2. Murs en béton apparent, sol en chape poncée

Les murs en béton apparent ainsi que les chapes en béton poncé sont susceptibles de taches permanentes. Des liquides agressifs (vin, vinaigre, sang, détergents, autres ...) qui seraient accidentellement projetés aux murs ou renversés au sol sont à nettoyer de suite.

3.3. Sécurité feu

Les rayons de mouvement des portes coupe-feu et les descentes des rideaux pare-fumée autour de l'atrium sont à tenir libre en tout temps.

La charge thermique d'éléments combustibles dans l'atrium est limitée. Une augmentation d'ameublement et/ou d'équipement doit être validée au préalable par Unibat et UniSEP.

3.4. Acoustique

L'ameublement doux fait partie du traitement acoustique de l'atrium. Ceci est à prendre en compte, si certaines pièces sont enlevées ou remplacées.

Le vide central de l'atrium se trouve au-dessus du hall d'entrée au rez-de-chaussée et traverse toute la hauteur du bâtiment. La propagation sonore ici est particulièrement facile. Pour le bien-être des autres utilisateurs aux étages supérieurs, des manifestations sont à éviter dans cette zone centrale du rez-de-chaussée. Toute autre surface, comme la cafétéria ou la zone de dégagement devant l'auditoire, est équipée pour des éventuelles manifestations.

3.5. Ventilation naturelle (verrière)

Pendant la période estivale, des ouvrants automatisés sont actionnés de 21h à 5h afin de rafraîchir naturellement le volume de l'atrium. Ces ouvrants sont refermés en cas de pluie, de fort vent ou encore selon la température intérieure de l'atrium.

4. ESPACES EXTERIEURS

Les espaces extérieurs du Synathlon, comme tous les espaces extérieurs du campus universitaire, sont régis par les directives UNIL. Seuls les véhicules de livraison sont autorisés sur l'esplanade d'entrée. La charge maximale admise est de 500Kg/m² et 150 KN.

Pour la qualité de l'air intérieur et le confort, il est recommandé de fumer à plus de 5 m de la façade.